

CE QUE TU FAIS À L'EAU, L'EAU TE LE FERA EN RETOUR

Par André Hébert, Franklin

La très grande majorité des protagonistes concernés par la question de l'EAU estiment que cet élément de la Nature est une RESSOURCE, idée partagée par monsieur et madame tout le monde. **Et si c'était faux!**

Qu'est-ce qu'une ressource? Habituellement, c'est un potentiel, une richesse que l'on peut exploiter.

Des exemples. Il y a des ressources *renouvelables* : le vent, le soleil, la marée... que chacun peut exploiter comme énergie sans diminuer son usage chez autrui. Ou encore, les végétaux que l'on cueille ou cultive, les animaux que l'on pêche, chasse ou élève... tant et aussi longtemps que c'est exécuté de façon appropriée. Il y a aussi des ressources *épuisables* (non renouvelables) : les hydrocarbures, les minéraux...

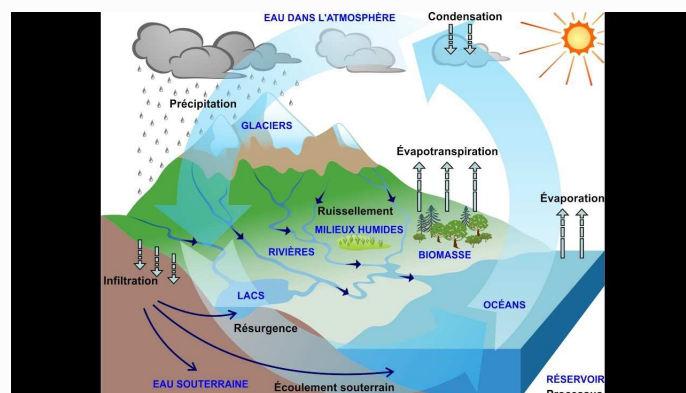
Peut-on considérer que l'eau soit une ressource?

L'eau est, sur notre planète, un des quatre éléments avec l'air, la terre et le feu. Précisons d'abord que la *quantité* d'eau sur la Terre, c'est-à-dire la somme des glaciers, neiges, vapeur d'eau, eaux salées et eaux douces, est *invariable*. Sa nature et sa qualité peuvent varier mais pas sa quantité totale; depuis les dinosaures et pour les siècles à venir, il n'y en aura pas plus ni moins. Même si l'eau couvre 71 pour cent de la surface de la Terre, 97,5 pour cent de cette eau est salée et **2,5 pour cent est douce** (glaciers 68,7%, eau souterraine 30,1%, permafrost 0,8% et eaux de surface et atmosphère 0,4%). Un très petit pourcentage de l'eau douce est donc *liquide, accessible et potable!* Sa répartition sur la planète est inégale et son innocuité (sa « potabilité ») est de plus en plus mise à mal par la pollution.

L'eau pour s'abreuver, nettoyer, se rafraîchir, se récréer et même se soigner (hydrothérapie), pour sa force hydraulique (hydro-électricité...), l'eau pour assurer la vie. Son utilité, sans conteste, est multiple. Au Québec, pays privilégié par ses nombreux plans d'eau, on se décrit parfois comme

les « arabes de l'eau », faisant allusion à l'OPEP (organisation des pays arabes exportateurs de pétrole), si bien qu'on est tenté d'accepter l'exploitation de cette eau, appelée « l'or bleu », comme s'il s'agissait d'une ressource comme une autre!

Je suggère que cet élément, l'eau comme l'air, est un bien commun, qu'elle appartient à tout le monde, que l'on doit la partager si l'abondance dépasse nos besoins, la préserver comme on protège une RÉSERVE. Voilà! Je pense que **c'est une réserve et non pas une ressource.**



Cycle de l'eau

Publié par Réseau québécois sur les eaux souterraines

Alors, Québec, tu vends ton eau avec Labrador, Nestlé, Pepsi et cie ou tu la partages avec ceux qui crèvent de soif ou de dysenterie faute d'accessibilité à de l'eau potable? Tu es le gardien de ta réserve d'eau ou son spoliateur? Tu appuies tes organismes de bassins versants (SCABRIC...) qui produisent des plans directeurs de l'eau pour les municipalités et les MRC de leur territoire ou tu laisses ton ministère de l'Environnement (MELCC) dormir au gaz?

L'eau, c'est la salubrité et la santé; tu la troubles, c'est la saleté et la maladie.

L'eau, c'est la fraîcheur; tu la détournes, c'est la sécheresse.

L'eau, c'est la vie; tu la gaspilles, c'est la mort.

Ce que tu fais à l'eau, l'eau te le fera en retour...

REMERCIEMENTS

Le Centre d'intendance tient à remercier **Pierre Léger** pour son implication bénévole remarquable. Au cours de l'été, presque quotidiennement, Pierre a nettoyé, débroussaillé, ébranché l'ensemble du réseau de sentiers de nos réserves naturelles permettant un accès facile aux visiteurs.

L'ÉQUIPE DE SURVEILLANCE DES TERRITOIRES

Le Centre d'intendance assure la protection de la biodiversité sur 145 hectares de territoires naturels. Il n'y a aucune autre forme d'occupation de ces réserves naturelles où la faune et la flore dominent et peuvent se développer sans les entraves de l'empiétement anthropique. L'absence d'utilisation lucrative de ces territoires laisse présumer par un certain nombre de personnes qu'il s'agit de terres abandonnées les autorisant à « agrandir » leur terrain gazonné, à y jeter des déchets ou à y empiler divers matériaux. Or la biodiversité exige qu'on respecte les habitats fauniques et végétaux en protégeant leur intégrité et en évitant de les modifier. C'est pourquoi le Centre d'intendance a créé en 2008 une équipe de surveillance dont la mission est d'assurer l'intégrité des territoires.



L'équipe est composée de volontaires bénévoles membres de CIEL qui s'engagent à faire un minimum de 4 visites (randonnées) par année sur au moins une des réserves naturelles et nous encourageons la rédaction d'un court rapport d'observation à être remis au siège social de l'organisme. Un dossard identifié est remis au surveillant lors de son entrée en fonction et doit être porté lors des visites de patrouille sur les territoires. Actuellement, douze (12) personnes sont inscrites comme membres de l'équipe de

surveillance des territoires.

Tous ceux qui aiment marcher dans la nature peuvent joindre l'équipe.

Joignez l'utile à l'agréable! Joignez l'équipe de surveillance des territoires du Centre d'intendance écologique en communiquant avec le siège social par téléphone ou par courriel ciel@xplornet.com

Voici un extrait d'un commentaire que Mme Nicole Kerjean a eu la gentillesse de nous faire parvenir et portant sur l'article intitulé « Les surfeurs de l'environnement » et publié dans *L'intendant* no 51 (juin 2020).

« Merci à vous de me faire parvenir *L'intendant* que je lis avec attention et intérêt. Hélas, certaines personnes n'ont pas encore compris que la Terre n'a pas besoin de l'Homme pour survivre. Le contraire n'est pas vrai. Si nous arrivons à anéantir le monde tel qu'il est, il renaîtra, mais sans l'Homme. Nous aurons couru après. J'espérais que nous prendrions une leçon de la situation actuelle (pandémie) ; il semble qu'on ait hâte de revenir à la normale, c'est-à-dire au pire... »

Nous remercions Mme Nicole Kerjean pour son commentaire très pertinent.

« Non, tout n'ira pas bien si on continue » Par Denise St-Germain

Au-delà de l'urgence sanitaire, le philosophe Alain Deneault pense que la pandémie du coronavirus, aussi douloureuse soit-elle, doit être l'occasion d'observer une halte et de repenser notre modèle de production et de consommation.

À titre d'exemple, il souligne que le tourisme de masse doit être remis en question car il provoque un gaspillage éhonté et polluant de richesses non renouvelables. En somme, ce mode de vie n'est pas viable à long terme et il faudra, selon lui, l'abroger.

Texte tiré d'une entrevue donnée par le philosophe Alain Deneault à l'émission de Radio-Canada Desautels, le dimanche 5 avril 2020 .

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1691492/crise-covid-capitalisme-economie-delocalisation-environnement?fbclid=IwAR0Efr4hGXUqBPv0g6AmvvZxjLyq2soCZRnUVHxr8eunlxcCVpgeQLo2RU>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CIEL PRÉVUE EN JUIN 2021

La prochaine assemblée générale annuelle (AGA) de CIEL doit se tenir, en principe, le 13 juin 2021. En juin 2020, nous avons annulé notre AGA ainsi que la présentation de M. Karel Ménard, expert conseil en gestion des matières résiduelles, à cause de la pandémie. Qu'en sera-t-il pour 2021? Le conseil d'administration devra prendre une décision à cet égard dans les prochains mois en tenant compte des consignes préconisées par les autorités sanitaires du Québec. Les membres de CIEL seront tenus informés.